

Philippe Roingeard
Président
02 47 36 64 00
president@univ-tours.fr

Monsieur le Président

Tours, le 05/05/2025

Lettre de mission de Mme Véronique ABASQ, Vice-présidente en charge de la santé, du handicap et de l'accompagnement social des étudiantes et des étudiants

Madame la Vice-présidente,

Nous avons pris nos fonctions à la gouvernance de l'université en affichant des objectifs clairs et ambitieux pour notre université. Ces objectifs ont été rassemblés et formalisés dans une note d'orientations stratégiques qui a fait l'objet d'une présentation dans les différentes instances de l'université.

Il s'agit de mettre en valeur nos compétences pédagogiques pour soutenir l'offre de formation mais aussi de concevoir des formations originales et attractives, au service de nos étudiants, apprentis, stagiaires de formation tout au long de la vie, et ce de la L1 au doctorat. Il s'agit également de renforcer nos axes forts de recherche. Nos formations comme nos projets de recherche pourront s'appuyer sur l'interdisciplinarité, point fort de notre université. Il s'agira aussi de dialoguer avec l'ensemble des parties prenantes de notre université, en interne avec nos composantes, nos laboratoires et nos services ; et en externe en ancrant encore plus l'université de Tours dans le territoire local et régional, tout en interagissant avec nos partenaires privilégiés en France et à l'étranger. Enfin, il s'agit de réaffirmer la place de l'humain au cœur de notre université afin de proposer un environnement de travail à la fois stimulant et bienveillant pour que chacun puisse y trouver sa place et participer au collectif.

Dans ce contexte, la mission que j'ai le plaisir de vous confier est celle de vice-présidente en charge de la santé, du handicap et de l'accompagnement social des étudiantes et des étudiants au sein de l'université de Tours. Cette lettre a pour objectif de vous présenter le cadre de cette mission transversale, les actions à mener à court et moyen termes et d'installer votre mission sur la durée du mandat.

Cadre de la mission et actions prioritaires

Le bien-être des étudiantes et des étudiants est une priorité. Qu'il s'agisse de la santé, notamment de la santé mentale, ou de la lutte contre la précarité ou de l'inclusion des étudiantes et des étudiants à besoins spécifiques, ou de la stratégie de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, votre objectif sera d'accompagner et de proposer les actions contribuant à l'amélioration de la vie étudiante.

Dans ce cadre je souhaite que votre mission intègre les éléments suivants :

- L'impulsion et l'accompagnement de la mise en place d'actions développées par le Service de Santé Etudiante : volet soins et volet prévention, entre autres des ateliers autour de l'équilibre alimentaire, des conduites addictives, l'offre sport-santé en partenariat avec le SUAPS et le vice-président Vie Etudiante, la politique d'aides sociales.
- L'accompagnement et le suivi des ERS (Etudiants Relais Santé) dans les trois champs d'action prioritaires : santé mentale, vie affective et sexuelle, prévention des conduites à risque.
- Renforcement de tous les dispositifs pour améliorer la santé mentale : travail avec tous les acteurs de l'université pour repérer, écouter, orienter et aider les étudiantes et les étudiants.
- L'accompagnement des actions pour une meilleure inclusion des étudiantes et étudiants à besoins spécifiques : coordination des référents handicap étudiants dans les composantes, coordination du réseau Atypie Friendly local, contribution au Schéma Directeur Handicap avec la vice-présidente en charge de l'égalité femmes/hommes, lutte contre les discriminations et handicap, accompagnement des initiatives pédagogiques pour les étudiantes et étudiants à besoins spécifiques
- Le travail avec les acteurs du territoire qui soutiennent les étudiantes et étudiants en situation précaire et/ou à besoins spécifiques. Partenariat avec le CROUS, la métropole, la ville de Tours, la région.





- Le partenariat avec les associations à but caritatif pour lutter notamment contre la précarité numérique et la précarité alimentaire
- Le travail avec les associations étudiantes pour la communication sur les dispositifs d'aides aux étudiantes et aux étudiants en situation précaire. Travail en lien avec la vice-présidente étudiante
- Le suivi des conventions avec les établissements d'enseignement supérieur pour l'accès aux services du Service de Santé Etudiante.
- La supervision des cellules d'écoute STOPDISCRI et VSS en lien avec la vice-présidente en charge de l'égalité femmes/hommes, lutte contre les discriminations et handicap
- L'animation du réseau des référents lutte contre les VSS

De manière transversale à ces activités, vous veillerez à prendre en compte les enjeux de la transition écologique et sociétale.

Ainsi, les sujets spécifiques sur lesquels je vous demande de porter votre attention sont les suivants :

- La continuité du travail entre la mission handicap et les composantes pour une meilleure gestion des aménagements pour les étudiantes et les étudiants à besoins spécifiques
- L'accompagnement de la transformation du SSU en SSE
- La santé mentale
- Le suivi du plan d'action contre les VSS et le bizutage à la Faculté de Médecine
- Le portage politique des actions du COMP de votre périmètre

Instance de gouvernance et représentation

Dans le cadre de vos missions, vous êtes chargée de présider les différents comités et commissions en lien avec la santé, le handicap et l'accompagnement social des étudiantes et des étudiants et notamment la CVEC sociale, la commission d'exonération des frais d'inscription et le conseil du SSE. Vous élaborez les ordres du jour en lien avec la direction de la vie étudiante et de campus dont la direction du SSE et veillez à la préparation et au suivi politique des dossiers et questions qui y sont présentés.

Vous présiderez : le Conseil du Service de Santé Etudiante, la CVEC sociale, la Commission d'exonération des frais d'inscription

Vous assisterez toujours : à la Commission d'Attribution des Aides Sociales (ASAP), au Conseil d'Administration du CROUS, à la commission permanente du CROUS, à la commission CHU-ARS.

Vous assisterez le cas échéant : au Conseil d'Administration (CA), au Conseil des Directeurs de Composantes (CDC), à la Commission Appels à Projets CVEC, à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU).

Vous êtes l'un des référents politiques de l'université de Tours sur le volet vie étudiante et vie de campus de la convention de coordination territoriale dont vous pilotez la mise en œuvre pour les actions santé, handicap et accompagnement social des étudiantes et des étudiants

Vous assurerez également la représentation de l'université de Tours dans le cadre de l'assemblée des vice-présidents Vie étudiante et de campus. Votre implication dans l'association des VP Vie étudiante et de campus doit permettre à notre établissement de se situer dans l'écosystème national.

Modalités de soutien et interaction

La mission de la Vice-présidence en charge de la santé, du handicap et de l'accompagnement social des étudiantes et des étudiants s'effectue en collaboration étroite avec les pôles et directions de l'université. Elle s'appuiera sur les directeurs généraux des services adjoints ou directeurs qui sont en soutien au cadrage politique et garants de la mise en œuvre opérationnelle des différents projets ou programmes, en particulier la directrice de la vie étudiante et la directrice du Service de Santé Etudiante.

Il s'agira également de définir les modalités d'organisation, de communication et de travail avec les autres vice-présidents et vice-présidentes, les chargés et chargées de mission et l'ensemble des structures de l'université.





Sachant pouvoir compter sur vous pour mener à bien ces missions et me tenir informé de manière régulière de vos avancées, je serai à votre écoute, pour guider et soutenir le travail et la dynamique qui seront engagés.

Je vous prie de croire, Madame la Vice-présidente, chère collègue, à l'assurance de ma confiance et de mes sentiments les meilleurs.

Philippe Roingeard
Président de l'Université de Tours

